

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 20 DEC 2023

N° 23-01583 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de trente (30) élèves Assistants en Interprétation Judiciaire option : Français-Dioula-Mooré-Fulfuldé, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO ZALIHA	002143-099-03	B14021501	07/07/91
2°	POMA AROUNA	001465-099-03	B9994782	31/12/93

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
14°	HOUEDE TEMONADIE	000618-099-09	B9503236	31/12/99
17°	OUEDRAOGO ABDRAMANE	001945-099-09	B14103259	24/05/91

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton